



## NUVEI OBTIENT L'APPROBATION DÉFINITIVE DE LA COUR POUR RÉALISER L'OPÉRATION DE FERMETURE AVEC ADVENT

Juin 20, 2024

**Montréal, le 20 juin 2024** – Corporation Nuvei (« Nuvei » ou la « Société ») (Nasdaq : NVEI) (TSX : NVEI), société canadienne de technologie financière, a annoncé aujourd'hui avoir obtenu une ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec (chambre commerciale) approuvant le plan d'arrangement précédemment annoncé et régi par l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« arrangement ») visant la Société et Neon Maple Purchaser Inc., entité nouvellement constituée et contrôlée par Advent International, L.P. Cette approbation définitive de la cour fait suite à l'approbation des actionnaires obtenue lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Nuvei tenue le 18 juin 2024.

L'arrangement demeure assujéti au respect de certaines autres conditions de clôture habituelles pour une opération de cette nature, ou à la renonciation à celles-ci, y compris l'obtention des approbations clés des autorités de réglementation. Dans l'hypothèse où ces dernières conditions de clôture sont remplies, l'arrangement devrait être réalisé à la fin de 2024 ou au premier trimestre de 2025.

De plus amples renseignements sur l'arrangement figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société datée du 13 mai 2024 transmise par la poste aux actionnaires de Nuvei dans le cadre de l'arrangement, dont un exemplaire peut être consulté sous le profil de la Société sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

### À propos de Nuvei

Nous sommes Nuvei (Nasdaq : NVEI) (TSX : NVEI), la société canadienne de technologie financière accélérant les activités des clients partout dans le monde. La technologie modulaire, flexible et évolutive de Nuvei permet à des entreprises de premier plan d'accepter les modes de paiement de nouvelle génération, d'offrir un éventail complet de modes de règlement et de bénéficier de services d'émission de cartes, d'opérations bancaires et de gestion du risque et de la fraude. Connectant les entreprises à leurs clients dans plus de 200 marchés, avec l'acquisition locale dans 50 marchés, 150 devises et 700 modes de paiement alternatifs, Nuvei met à la disposition de ses clients et partenaires la technologie et l'information dont ils ont besoin pour réussir à l'échelle locale et mondiale grâce à une seule intégration.

### Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, l'« information prospective »), au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective peut se reconnaître, mais pas toujours, à l'emploi d'expressions comme « peut », « pourrait », « devrait », « prévoit », « a l'intention de », « estime », « projette », « croit » ou « continue » et d'autres expressions semblables ou la forme négative de ces expressions, y compris les renvois à des hypothèses. En particulier, les déclarations concernant l'arrangement, notamment le calendrier proposé et les diverses étapes envisagées relativement à l'arrangement, sont de l'information prospective.

En outre, toute déclaration faisant référence à des attentes, à des intentions, à des projections ou à d'autres descriptions d'événements ou de circonstances futurs renferme de l'information prospective. Les déclarations qui renferment de l'information prospective ne constituent pas des faits historiques, mais représentent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements ou des circonstances futurs.

L'information prospective repose sur les opinions et les hypothèses de la direction, ainsi que sur les informations dont cette dernière dispose actuellement. Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué soit fondée sur ce que nous croyons être des hypothèses raisonnables, les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à cette information, car les résultats réels pourraient s'en écarter considérablement.

L'information prospective fait intervenir des risques et des incertitudes connus et inconnus, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par cette information prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, les facteurs de risque décrits plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société déposée le 5 mars 2024 et à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2024. Ces risques et incertitudes comprennent en outre, sans restriction, en ce qui concerne l'arrangement, l'incapacité des parties d'obtenir les approbations requises des autorités de réglementation ou de remplir par ailleurs les conditions de la réalisation de l'arrangement; l'incapacité des parties d'obtenir ces approbations ou de remplir ces conditions en temps utile; des frais d'opération importants ou des passifs inconnus; l'incapacité de réaliser les avantages escomptés de l'arrangement et les conditions économiques générales. L'incapacité d'obtenir les approbations requises des autorités de réglementation, ou l'incapacité des parties de remplir par ailleurs les conditions nécessaires à la réalisation de l'arrangement ou de le mener à bien, pourrait faire en sorte que l'arrangement ne soit pas réalisé ou qu'il ne le soit pas selon les modalités proposées. De plus, si l'arrangement n'est pas réalisé et si la Société demeure une entité cotée en bourse, il y a des risques que l'annonce de l'arrangement et l'affectation de ressources considérables de la Société à la réalisation de l'arrangement aient une incidence sur ses relations d'affaires et ses relations stratégiques (y compris avec des employés, des clients, des fournisseurs et des partenaires actuels, futurs et éventuels), ses résultats d'exploitation et ses activités en général, ainsi qu'un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière et ses perspectives actuelles et futures. En outre, dans certains cas, la Société peut être tenue de payer une indemnité de résiliation conformément aux modalités de la convention d'arrangement, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation ainsi que sur sa capacité de financer ses perspectives de croissance et ses activités actuelles.

En conséquence, l'information prospective qui figure dans le présent communiqué est présentée sous réserve de la mise en garde qui précède, et rien ne garantit que les résultats et les événements que nous prévoyons se matérialiseront ni, s'ils se matérialisent en bonne partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou à moins que

le contexte n'exige une autre interprétation, l'information prospective figurant dans le présent communiqué représente nos attentes à la date des présentes ou à la date à laquelle il est déclaré qu'elle a été établie, selon le cas, et peut changer après cette date. Cependant, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser cette information prospective, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf dans la mesure où la loi applicable l'exige.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Relations avec les investisseurs

Kingsdale Advisors

[contactus@kingsdaleadvisors.com](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com)

Chris Mammone, Responsable des relations avec les investisseurs

[IR@nuvei.com](mailto:IR@nuvei.com)

Médias

Joel Shaffer

FGS Longview

[Joel.shaffer@fgslongview.com](mailto:Joel.shaffer@fgslongview.com)